



ACTES DES ASSISES DES FAMILLES

*Grand-parentalité et liens intergénérationnels :
Donner de son temps ou prendre son temps ?*
8 juin 2023, Maison Internationale des Associations (MIA)



Programme

- I. Allocution d'ouverture des Assises des Familles
Danielle Jaques Walder, Présidente d'Avenir Familles..... 3

- II. Résumé de la présentation « Soutien et autonomie à travers l'analyse des liens intergénérationnels »
Myriam Girardin, Collaboratrice scientifique, Université de Genève, Observatoire des Familles
Eric Widmer, Professeur, Université de Genève, Observatoire des Familles...6

- III. Présentation powerpoint « Soutien et autonomie à travers l'analyse des liens intergénérationnels ».....24

- IV. Résumé de la première table ronde « Les liens intergénérationnels des seniors : Grand-parentalité et soutien à la famille ».....43

- V. Résumé de la deuxième table ronde « Les liens intergénérationnels des seniors : Implication associative et bénévolat ».....47

- VI. Résumé de la troisième table ronde « Les liens intergénérationnels des seniors : Temps libre et développement de soi.....51

- VII. Mots de clôture des Assises des Familles
Danielle Jaques Walder, Présidente d'Avenir Familles53

I. Allocution d'ouverture des Assises des Familles

Danielle Jaques, Présidente d'Avenir Familles

Chers collègues, chers amis,
Mesdames et Messieurs,

C'est avec grand plaisir que je vous accueille aujourd'hui au nom des membres du Comité d'Avenir Familles et de l'Observatoire des familles.

Avenir Familles organise chaque année depuis sa création, des Assises qui portent sur un thème d'actualité de la politique familiale dans le canton de Genève.

Cette année, en raison du manque d'inscriptions, nous avons en dernière minute modifié le format des Assises passant d'une journée à une demi-journée. Nous n'avons gardé qu'une seule conférence, celle issue de la recherche menée par l'Observatoire des familles et transformé les 3 ateliers en tables rondes avec un débat plus général.

Avant d'aborder le sujet pour lequel nous sommes réunis, j'aimerais vous dire quelques mots sur une partie du travail fait par notre association.

Avenir Familles a traité de thèmes concernant différents moments de la vie, toujours sous l'angle des dynamiques familiales :

- ✓ Pour les enfants entre 5 et 15 ans : la prise en charge extrascolaire et extrafamiliale des enfants et les modes de garde après la séparation ;
- ✓ Pour les adolescents et jeunes adultes : le décrochage scolaire et la transition à l'âge adulte ;
- ✓ Pour les familles : l'accès aux prestations sociales et les proches aidants.

Pour tous ces thèmes abordés, nous avons voulu aller plus loin que juste énumérer les enjeux. Grâce aux professionnels du domaine, nous avons pu identifier les difficultés et mettre en place des nouvelles propositions.

Par exemple :

Le suivi du thème des modes de garde après séparation, avec l'aide de professionnels et de politiciens, a amené à proposer une révision d'articles du Code civil en vue de la création d'une Commission de conciliation en matière familiale et d'un Tribunal de la famille. Cela a été accepté au niveau du Conseil National et actuellement dans les mains du Conseil fédéral pour sa mise en œuvre.

Concernant le thème de l'accès aux prestations, nous avons présenté 17 vignettes de situations confirmant la complexité du système (grâce aux associations travaillant dans le domaine de l'aide sociale) au magistrat du Département de la Cohésion sociale. Ce

dernier les a utilisées dans le cadre de la restructuration et de la simplification de l'accès aux prestations sociales.

Pour le thème touchant aux adolescents et jeunes adultes, des premières pistes d'intervention se sont dessinées. Un courrier a déjà été envoyé à la magistrate du Département de l'instruction publique pour lui faire part des priorités pour lutter contre le décrochage scolaire identifiées par le groupe de suivi. D'autres démarches sont en cours de réflexion.

Le thème de cette année traite des aînés, puisque nous avons choisi de parler de la grand-parentalité, et plus précisément de l'implication des grands parents dans la garde de leurs petits-enfants, et des relations intergénérationnelles entre les grands parents, parents et enfants au cours de la vieillesse.

Malheureusement, au vu du peu d'inscriptions aux Assises, nous avons réalisé que ce thème ne suscitait que peu d'intérêt auprès des divers professionnels travaillant auprès des aînés. Et pourtant c'est une période de vie qui est très positive et constructive. Entre 65 et 80 ans, les aînés offrent souvent un soutien important non seulement à leur famille, mais aussi à leur réseau et à la société civile en accomplissant un travail de bénévolat énorme !

C'est vraisemblablement cette implication au niveau de la grand parentalité qui influe plus tard sur l'implication des enfants et des petits-enfants à l'accompagnement de leurs aînés dans le grand âge au nom de la réciprocité des échanges.

J'aimerais encore vous dire que la recherche effectuée chaque année par l'Observatoire des Familles sur la thématique des Assises fait l'objet d'une publication dans la revue universitaire « Sociograph ». Vous trouverez toutes ces publications à l'entrée de la salle qui sont en vente au prix de 5.- et téléchargeables gratuitement sur internet.

Avant de terminer cette petite introduction, je tiens encore à remercier les membres du Comité, les membres de la Commission scientifique et les collaborateurs d'Avenir Familles et de l'Observatoire des Familles pour leur engagement et leurs précieux travaux.

Merci à vous tous d'être présents, et à l'ensemble des intervenants pour la conférence et les tables rondes.

Je cède la parole à Eric Widmer et Myriam Girardin, qui vont vous présenter la recherche qu'ils ont menée (avec les autres collaboratrices de l'Observatoire des familles) sur les liens intergénérationnels et la grand-parentalité.

Eric Widmer est directeur de l'Observatoire des familles qui est l'axe de recherche d'Avenir Familles. Il est professeur de sociologie de la famille et directeur également de l'Institut de Recherches Sociologique de l'Université de Genève.

Myriam Girardin est chercheuse au Centre interfacultaire de Gériologie et d'Etudes des Vulnérabilités à l'Université de Genève et collabore activement aux recherches de l'Observatoire des Familles

Bonne après-midi !

II. Résumé de la présentation « Soutien et autonomie à travers l'analyse des liens intergénérationnels »

*Myriam Girardin, Collaboratrice scientifique, Université de Genève,
Observatoire des Familles*

Eric Widmer, Professeur, Université de Genève, Observatoire des Familles

Les questions sur lesquelles nous nous sommes penchés sont les suivantes :

- ✓ Quelle est la contribution des seniors à la cohésion sociale en général, et plus spécifiquement à leurs familles ? Quelles ressources importantes sont à considérer ? Objectivement, les seniors sont-ils impliqués au quotidien ou seulement ponctuellement ? Les femmes le sont-elles plus que les hommes ? Les gens modestes plus que les gens avec des moyens ? La situation à Genève est-elle différente de celle d'autres cantons urbains suisses, romands ou alémaniques ?
- ✓ Quel sens apportent les seniors à leurs aides ? Un sens du devoir ou une manière de se réaliser personnellement à cette étape de la vie ? Comment interprètent-ils leurs pratiques de soutien aux jeunes générations ?
- ✓ Comment les professionnels ayant affaire aux seniors dans le canton considèrent-ils les dimensions familiales de l'implication de ces derniers ? Y a-t-il dans le canton des initiatives visant spécifiquement les relations intergénérationnelles dans les familles ?

Plan de la présentation

1. Implications familiales des seniors. Résultats quantitatifs
2. Garde des petits-enfants par les seniors. Résultats qualitatifs
3. Focus groupes avec des professionnels.

A. DONNEES QUANTITATIVES : L'ENQUÊTE SUR LES FAMILLES ET LES GENERATIONS (EFG) 2018

Pour les analyses quantitatives, nous avons utilisé l'enquête sur les Familles et les Générations (EFG). Cette enquête fait partie du programme de relevé du recensement fédéral de la population. Elle est réalisée par l'Office fédéral de la statistique (OFS) tous les cinq ans depuis 2013; celle de 2018 est donc la deuxième édition.

Il s'agit d'une enquête par échantillonnage réalisée à l'aide d'interviews téléphoniques assistés par ordinateur (CATI), suivis de questionnaires complémentaires en ligne ou sur papier. L'enquête porte sur la population résidente permanente vivant dans des ménages privés, âgée de 15 à 79 ans (au jour de référence, le 1er janvier 2018). Comme les interviews ont été réalisés tout au long de l'année 2018, quelques-unes des personnes interrogées avaient déjà atteint l'âge de 80 ans. L'enquête est réalisée

en français, en allemand et en italien. L'OFS a tiré au hasard 36'029 personnes à partir du cadre d'échantillonnage établi pour les enquêtes auprès des personnes et des ménages. 16'815 (47%) ont participé à l'enquête, à savoir 8'849 femmes et 7'966 hommes dont 13'321 Suisses et 3'494 étrangers domiciliés en Suisse (OFS, 2018).

L'échantillon suisse compte 2'928 personnes âgées de plus de 65 ans, dont 297 personnes seniors de plus de 65 ans dans le canton de Genève. Dans notre étude, un sous-échantillon composé de 1'252 personnes seniors de plus de 65 ans provenant des cantons de Genève, Bâle, Vaud et de Zurich a été constitué.

Aide donnée par les seniors pour les tâches domestiques

Les seniors sont les principaux pourvoyeurs d'aide à la génération suivante. Ils ont cité une personne qu'ils aident pour les tâches domestiques et qui vit à l'extérieur du ménage. Parmi les citations dominant celles de leurs amis. Environ 42 % des citations concernent les amis, 32 % des citations concernent leurs enfants et les petits-enfants, 10 % des citations concernent leurs frères et sœurs, 6 % concernent un parent et 5 % des citations concernent leurs parents ou beaux-parents.

Aide donnée par les seniors pour des raisons financières

Les seniors apportent également une aide financière. Ils ont cité une personne qu'ils aident pour des raisons financières et qui vit à l'extérieur du ménage. Parmi les citations d'une personne aidée dominant les citations des enfants et des petits-enfants. Environ 59% des citations concernent leurs enfants ou petits-enfants, 13% des citations concernent les amis, les connaissances, les voisins ou les collègues, 11% des citations concernent un autre parent, 6% des citations concernent leurs parents ou beaux-parents, et 5% des citations concernent leurs frères et sœurs ou une autre personne.

En revanche, nous n'avons pas trouvé d'association positive entre l'aide apportée par les seniors et la garde des petits-enfants. Cela signifie que les seniors qui aident aux tâches domestiques ou pour des raisons financières ne sont pas nécessairement ceux qui aident à la garde des petits-enfants.

Répartition des seniors qui ont des petits-enfants et qui les gardent

Nous nous intéressons maintenant à la garde des petits-enfants. Les résultats montrent que dans le canton de Genève, 58% des seniors ont des petits-enfants.

Parmi les seniors qui ont des petits-enfants, 41% ne les gardent pas, 25% gardent un petit-enfant et 34% gardent deux petits-enfants ou plus.

D'une manière générale, la proportion de seniors qui gardent leurs petits-enfants à Genève ne diffère pas de la proportion des seniors dans les autres cantons urbains. Toutefois, les seniors du canton de Genève sont plus nombreux à s'occuper d'un petit-

enfant et moins nombreux à s'occuper de deux petits-enfants ou plus que les seniors d'autres cantons urbains, tels que Zurich, Bâle, le canton de Vaud ou l'ensemble de la Suisse.

Répartition des seniors qui gardent des petits-enfants dans les cantons urbains

Les résultats montrent que la proportion de seniors qui gardent leurs petits-enfants dans le canton de Genève ne diffère pas de celle des autres cantons urbains. Toutefois, les seniors à Genève gardent moins souvent leurs petits-enfants que les seniors à Zurich. Ce résultat peut s'expliquer par le développement des structures d'accueil de la petite enfance dans le canton de Genève. Environ 29% des jeunes enfants du canton de Genève, 26% du canton de Vaud, 21% du canton de Zurich et 16% du canton de Bâle sont accueillis dans des crèches (2015-2017, OFS, Häusermann). Ainsi, dans les cantons à forte densité de structures d'accueil pour les jeunes enfants, comme Genève et le canton de Vaud, les parents adoptent moins souvent des modèles de garde avec la présence des grands-parents.

Profil des seniors qui gardent leurs petits-enfants (EFG, 2018)

Dans un premier temps, nous avons concentré nos analyses sur les dimensions sociales qui caractérisent les seniors qui gardent leurs petits-enfants. Ce tableau présente les résultats des régressions logistiques sur le profil des seniors qui gardent leurs petits-enfants. Les seniors qui gardent leurs petits-enfants sont des seniors "jeunes", âgés de 65 à 69 ans, mariés, ayant une formation supérieure et vivant dans le canton de Zurich.

Nous avons ensuite analysé séparément les profils des hommes et des femmes qui gardent leurs petits-enfants. L'âge et le statut marital sont les facteurs explicatifs de la garde des petits-enfants chez les hommes. Les hommes âgés de 65 à 69 ans et les hommes mariés gardent plus souvent leurs petits-enfants que les hommes plus âgés, ainsi que les veufs et les séparés.

Pour les femmes, en revanche, le statut marital n'a pas d'effet significatif sur la garde des petits-enfants. L'âge, le niveau de formation et le canton de résidence sont les facteurs explicatifs de la garde des petits-enfants chez les femmes. Les femmes âgées de 65 à 69 ans, celles qui ont un niveau de formation plus élevé et celles qui habitent dans le canton de Zurich sont plus nombreuses à s'occuper de leurs petits-enfants.

Fréquence et durée de garde des petits-enfants de moins de 13 ans, %

Les résultats suivants montrent que la moitié des seniors (49%) gardent au moins un petit-enfant de manière occasionnelle, c'est-à-dire une fois par semaine. Un tiers (30%) des seniors gardent au moins un petit-enfant une fois par mois et 21% parmi eux gardent au moins un petit-enfant moins d'une fois par mois et/ou pendant les

vacances scolaires. L'analyse multivariée du profil des seniors qui gardent leurs petits-enfants au moins une fois par semaine montre qu'il s'agit de femmes.

En ce qui concerne le temps consacré à la garde des petits-enfants de façon hebdomadaire, les résultats montrent que la plupart des seniors (56%) garde au moins un petit-enfant moins de 8 heures par semaine, un tiers des seniors (30%) gardent au moins un petit-enfant entre 9 et 16 heures par semaine, et une faible proportion de seniors (13%) gardent au moins un petit-enfant plus de 17 heures par semaine.

Cela signifie que la garde des petits-enfants est une activité ponctuelle, de moins de 8 heures par semaine.

État de santé des seniors qui gardent des petits-enfants (EFG, 2018)

Nous avons comparé l'état de santé des seniors qui gardent des petits-enfants (1-très mauvais ...5-très bon) avec celui des personnes qui ne les gardent pas.

Le tableau présente les résultats des régressions linéaires. Les seniors qui gardent les petits-enfants se déclarent être en meilleure santé que les seniors qui ne les gardent pas.

Nous avons ensuite comparé l'état de santé des hommes et des femmes qui gardent des petits-enfants à celui des hommes et des femmes qui ne les gardent pas. La garde des petits-enfants n'a pas d'effet sur la santé des hommes, mais elle a un effet significatif sur la santé des femmes. La probabilité d'être en bonne santé chez les hommes dépend de l'âge, du niveau d'éducation et de la nationalité. Les hommes âgés de 65 à 69 ans, ayant un niveau d'éducation plus élevé et de nationalité suisse se déclarent être en meilleure santé.

Pour les femmes, en revanche, la probabilité d'être en bonne santé dépend du fait qu'elles gardent ou non des petits-enfants et de leur nationalité. Les femmes qui gardent des petits-enfants et qui disposent de la nationalité suisse se déclarent être en meilleure santé.

Satisfaction générale des seniors qui gardent des petits-enfants (EFG, 2018)

A l'étape suivante nous avons mesuré la satisfaction par rapport à la vie des seniors qui gardent des petits-enfants (0-pas du tout satisfait-e...10- tout à fait satisfait-e) et des seniors qui ne gardent pas de petits-enfants. Les résultats montrent que les seniors qui gardent deux et plus petits-enfants sont plus satisfaites avec la vie que les seniors qui ne gardent pas de petits-enfants. Les seniors mariés et les habitants du canton de Zurich sont plus satisfaits en général.

La garde des petits-enfants a un effet différent sur la satisfaction générale chez les hommes et les femmes. Les hommes qui gardent deux et plus petits-enfants se déclarent être plus satisfaits que les hommes qui ne gardent pas de petits-enfants. Les hommes mariés et les hommes qui disposent d'un niveau de formation de type maturité sont plus satisfaits avec la vie.

Pour les femmes, en revanche, le fait de garder des petits-enfants n'a pas d'effet significatif sur la satisfaction avec la vie. Les femmes mariées et les femmes vivant dans le canton de Zurich se déclarent plus satisfaites.

B. DONNEES QUALITATIVES : ENTRETIENS INDIVIDUELS

Pour ce qui est de l'analyse qualitative, nous avons, dans un premier temps, sélectionné plusieurs entretiens approfondis que nous avons réalisés dans le cadre d'une recherche sur la garde des petits-enfants par les grands-parents. Cette recherche a été financée par la fondation Leenaards. Lors de cette enquête, nous avons interviewés des duos réunissant des grand-mères et leur fille ou belle-fille. En tout, nous avons réalisé 46 entretiens. L'objectif de cette enquête était d'étudier la dynamique des relations « mère-fille ou belle-fille » autour de la garde des petits-enfants, et plus spécifiquement observer le soutien, mais aussi les tensions et l'ambivalence qui caractérisent les liens familiaux.

Entretiens « duos grands-mères et (belles)-filles »

Aujourd'hui, j'ai choisi de vous présenter deux duos: l'un formé d'une grand-mère et de sa fille et l'autre d'une grand-mère et de sa belle-fille. Les deux se distinguent selon un critère, celui de l'intensité de la garde, à savoir le nombre de jours de garde et le nombre d'enfants gardés.

Lors de la présentation des résultats quantitatifs, nous avons vu que la plupart des seniors qui gardent leurs petits-enfants, les gardent environ un jour par semaine et qu'une petite minorité les gardent plus de deux jours par semaine. Donc, j'ai choisi un duo qui correspond plus ou moins à la majorité des gardes grand-parentale en Suisse, c'est-à-dire plus ou moins un jour par semaine, et un autre duo, plus minoritaire, qui illustre les cas les plus extrêmes.

Quelques axes d'analyse (entretiens)

Dans cette présentation, je me suis reposée sur quatre axes d'analyse afin de pouvoir décrire au mieux leur profil, en soulignant à la fois leurs points communs mais aussi et surtout les dynamiques qui les différencient.

Les quatre axes choisis sont :

- ✓ Le profil socio-démographique des grands-mères et de leur filles ou belles-filles, et le type de garde
- ✓ La mise en place de la garde et les motivations de chacune
- ✓ Les apports de la garde pour les grand-mères et pour les filles ou belles-filles
- ✓ Les difficultés et les défis de la garde pour les grands-mères et pour leur fille

ou belle-fille

Profil de garde (Duo 1)/Garde légère

Le premier duo que je vais présenter se caractérise par une garde que l'on peut qualifier de « légère ». Comme je l'ai dit avant, elle est représentative du type de garde majoritaire en Suisse, à savoir environ un jour par semaine.

Dans cette première situation, il s'agit d'une grand-mère qui est mariée, la soixantaine et qui est toujours active professionnellement. Elle travaille dans l'enseignement et a congé le mercredi. Elle a deux enfants, et une petite-fille, la fille de sa fille. Sa fille est en couple. Elle est assistante sociale et travaille à 60%, avec des horaires fixes. Elle a une fille de 2 ans, celle qui est gardée par ses grands-parents.

Pour ce qui est du type de garde, la grand-mère interviewée garde sa petite-fille un jour et demi par semaine chez sa fille. Généralement, elle bénéficie de l'aide précieuse de son mari, le grand-père, qui prend le relais quand la grand-mère travaille. Les jours de garde, la grand-mère arrive à 7h chez sa fille et repart à 18h. A noter que l'autre grand-mère, la grand-mère paternelle, garde également sa petite-fille 1,5 jour par semaine. Donc, lors de l'entretien, la fille fait référence aussi bien à sa mère qu'à sa belle-mère, étant toutes deux gardiennes de sa fille.

Mise en place de la garde et motivations (duo 1)

Dans un deuxième temps, on s'est intéressé à la mise en place de la garde par les grands-parents en se demandant qui l'a initiée au départ et quelles ont été les motivations de chacune pour instaurer ce type de garde.

✓ Garde discutée et délimitée avant la naissance

Lors de l'entretien, la grand-mère explique que sa fille lui a demandé avant la naissance de la petite si elle était d'accord de la garder. Celle-ci était d'accord à condition que la garde n'empiète pas sur son activité professionnelle : Je la cite :

«Oui, on en avait discuté. Moi, j'ai toujours dit : « Oui, une journée, il n'y a pas de problème! ». Moi, si j'arrive à m'arranger au niveau du travail. Plus, non! Donc, ça ne nous a pas été imposé. C'est quelque chose qu'on a décidé ensemble» (GdM)

✓ Valeurs familiales (solidarité)

Les raisons avancées par la grand-mère pour expliquer sa décision sont d'abord ses valeurs familiales, l'importance de la solidarité familiale, dont elle a elle-même bénéficié puisque ses propres parents l'ont beaucoup aidée lorsque ses enfants étaient petits.

✓ Éviter la crèche

Pour ce qui est de la fille, l'une des motivations principales de la garde grand-parentale est d'éviter la crèche à son enfant à la fin de son congé maternité. Elle estime à ce moment-là que son enfant est trop jeune pour commencer la crèche.

✓ Relations proches entre la mère et sa fille

Pour la fille, la bonne relation qu'elle a toujours entretenue avec sa mère a influencé sa décision de laisser son enfant à sa mère. Il en est de même pour sa belle-mère, avec laquelle elle s'est toujours bien entendue.

Apports de la garde (dyade 1)

Le troisième axe d'analyse renvoie aux apports de la garde pour la grand-mère et pour la fille ou la belle-fille. Lors des entretiens, on demandait autant à l'une qu'à l'autre de lister les côtés positifs de la garde grand-parentale.

✓ Plaisir (GdM)

Dans ce premier duo, la grand-mère interviewée évoque, en premier lieu, le grand plaisir et le bonheur qu'elle ressent à être avec sa petite-fille, de la voir grandir et de partager des activités avec elle. Je la cite :

«Je voulais aussi profiter de mes petits-enfants! Et puis, c'est la première! Mais, pour moi, c'est vraiment un plaisir. Mon mari aussi! Pour moi, c'est plus le plaisir de pouvoir profiter de ma petite-fille une journée, comme ça! » (GdM)

✓ Activité et plaisir partagés au sein du couple (GdM)

A noter que la garde est considérée par la grand-mère comme une activité plaisante qu'elle partage avec son mari qui est, selon elle, très présent et actif dans la garde de la petite-fille. C'est vraiment une activité qu'ils font à deux.

✓ Dynamisme (GdM)

✓ Continuité familiale, transmission (GdM)

Au-delà du plaisir, elle souligne que la garde lui procure aussi du peps mais aussi la satisfaction de voir que sa famille s'agrandit et se perpétue à travers une nouvelle génération.

✓ Création des liens intergénérationnels

Cette grand-mère évoque aussi la création du lien affectif qui l'unit à sa petite-fille, le fort attachement qu'elle ressent à son égard et qui est, selon elle, réciproque et qui lui procure beaucoup de satisfaction.

Apports de la garde (dyade 1)

✓ **Confiance et sérénité (F)**

Pour la fille, les apports sont aussi multiples. D'abord, elle a une grande confiance en sa mère et en sa belle-mère, parce qu'elles font partie de la famille. Par conséquent, elle sait que sa fille est bien traitée. Elle peut donc partir sereine au travail. Je la cite :

« C'est la famille! Donc, je sais qu'elle sera toujours très bien traitée! Donc, moi, je sais que, ça, c'est un bénéfice et que je ne vais pas me faire du souci parce que ma fille est gardée chez mes beaux-parents ou chez mes parents. Je suis sereine en fait! » (F)

✓ **Flexibilité (F)**

✓ **Économies financières (F)**

Il y a aussi des avantages plus pragmatiques comme la plus grande flexibilité de la garde grand-parentale par rapport à la crèche ou à des mamans de jour. La fille souligne aussi la gratuité de la garde grand-parentale; elle estime en effet que la crèche est trop chère.

✓ **Approfondissement des liens mère-fille**

La fille évoque également, parmi les apports, la plus forte complicité qui l'unit à sa mère depuis qu'elle est, elle-même, maman et qu'elle confie son enfant à sa mère.

Difficultés et défis de la garde par les grands-parents (dyade 1)

Passons maintenant au dernier axe d'analyse qui est celui des difficultés et des défis que soulève la garde grand-parentale pour les grands-mères et pour les filles ou les belles-filles.

✓ **Bien doser la garde pour éviter la surcharge, et maintenir le plaisir**

L'un des premiers défis pour cette grand-mère et sa fille a trait au dosage de la garde en termes de temps de garde. Le 1,5 jour de garde par semaine semble pour cette grand-mère le bon dosage qu'il ne faut pas dépasser au risque de prêter son plaisir, mais aussi l'équilibre de la famille. A la question de savoir si elle était prête à garder davantage sa petite-fille pendant la retraite, elle répond :

«Je ne pense pas que ce soit bon pour l'équilibre de la famille, et puis, pour soi! Parce qu'à un moment donné, il faut aussi avoir des moments pour souffler, faire quelque chose pour soi! Si vous avez des petits-enfants, c'est toute la journée du matin au soir! Non! Je ne veux pas devenir à 100% la nounou de mes petits-enfants! Parce que je pense qu'après, il y a une fatigue, il y a moins de plaisir!» (GdM)

✓ **Bien doser la garde pour éviter de se faire usurper son rôle**

Comme pour sa mère, la fille considère le 1,5 jour par semaine comme un bon dosage qu'il ne faut pas dépasser. Si la garde était plus intense, elle risquerait, selon elle, de se faire usurper sa place par les grands-mères, notamment par sa belle-mère qu'elle juge trop aimante, trop présente auprès de sa petite-fille. Le 1,5 jour par semaine permet de la rassurer et évite ainsi l'émergence de jalousies vis-à-vis des grands-mères.

✓ **Mettre des limites sans éduquer**

Un autre défi pour la grand-mère est celui de mettre des limites à sa petite-fille mais sans l'éduquer. Pour la fille interviewée, le rôle des grands-parents est clair: les grands-parents ne doivent pas éduquer, ils ne doivent pas gronder ni punir, mais expliquer. C'est aux parents qu'il revient d'éduquer. Je la cite:

«Ce n'est pas à eux de mettre des punitions et de faire l'éducation, si vous voulez. Ça, c'est sûr que c'est nous! C'est nous qui avons ce rôle-là. S'il y a vraiment quelque chose qu'elle fait qui n'est pas adéquat, ben, lui expliquer sans forcément la gronder, mais expliquer que c'est des choses qui ne se font pas!» (F)

Dans ce premier cas de figure, on retiendra que la garde, limitée à 1,5 jour par semaine, est source de plaisir autant pour la grand-mère que pour le grand-père. Ici, la garde relève plus d'un hobby, d'une activité de loisirs, partagée en couple, qu'une obligation. La grand-mère ne souhaite pas intensifier la garde de sa petite-fille car cela deviendrait une contrainte, qui pourrait s'associer à une perte de plaisir et de liberté.

Pour la fille, la garde restreinte à 1,5 jours par semaine limite les risques de confusion de rôles chez les grands-mères et l'émergence de jalousies éventuelles, ce qui la rassure. Le rôle de la grand-mère est clair, il s'agit d'accompagner sa petite-fille dans ses activités, à mettre des limites mais sans l'éduquer.

Profil duo 2 (garde intense)

Passons maintenant au deuxième duo qui unit une grand-mère et sa belle-fille. Nous verrons que dans ce cas-là la situation est quelque peu différente.

La garde dans cette situation peut être qualifiée d'« **intense** ». Comme on l'a vu dans les résultats quantitatifs, c'est un type de garde qui est beaucoup moins fréquent en Suisse que le précédent.

Il s'agit d'une grand-mère, divorcée, dans la soixantaine, retraitée. Elle était employée de bureau et travaillait à 70% avant sa retraite. Elle a une fille, un fils et 3 petits-enfants. Sa belle-fille est douanière et travaille à 80%, avec des horaires irréguliers (y compris les nuits et les week ends). Ils ont une petite fille de 1,5 an. Sa mère et ses sœurs vivent à Neuchâtel. Pour ce qui est de la garde, la grand-mère garde sa petite-fille de manière irrégulière. Généralement, elle fait 3 jours de suite, de 5h30 du matin à 19:30 toutes les deux semaines, parfois la nuit et le week end. Par ailleurs, la grand-mère garde aussi les enfants de sa fille (de 5 et 7 ans) 3,5 jours par semaine. Elle les reçoit à midi pour les repas et le soir après l'école. Elle va les chercher à l'école et les amène à leurs activités extrascolaires.

Lors de l'interview, la grand-mère se réfère autant à la garde des enfants de sa belle-fille que de sa fille.

Mise en place de la garde et motivations (duo 2)

Commençons par le premier axe, à savoir la mise en place de la garde et les motivations qui ont poussé la grand-mère et sa belle-fille à adopter la garde grand-parentale.

✓ **Aider sa fille et ses petits-enfants (GdM)**

Dans ce duo, la grand-mère a fait le choix de garder ses petits-enfants, notamment, les enfants de sa fille, puis, ensuite, la fille de son fils. Pour ce faire, elle a pris une retraite anticipée pour pouvoir aider sa fille qu'elle trouvait stressée, car elle avait de la peine à concilier ses enfants et son activité professionnelle. Je la cite :

« Je me suis arrêtée en fait une année avant ma retraite pour justement m'occuper des enfants de ma fille. C'est mon choix! Et pour ma fille! Je sentais que ma fille était quand même stressée! C'est surtout moi qui me suis proposée! Comme ça, ma fille était aussi beaucoup plus tranquille! » (GdM)

✓ **Éviter les mamans de jour pour ses petits-enfants (GdM)**

Son choix de garder ses petits-enfants a été aussi motivé par sa perception négative des mamans de jour. Après son propre divorce, elle avait dû, elle-même, recourir à des mamans de jour et a fait de mauvaises expériences. Elle ne voulait pas que ce soit une maman de jour qui s'occupe de ses petits-enfants.

✓ **Pas d'autres modes de garde possibles pour la belle-fille (GdM)**

Quant à la belle-fille, la principale motivation pour faire garder sa fille par sa belle-mère est le manque d'alternatives de garde. Au vu de ses horaires irréguliers, les week ends et la nuit, elle n'a pas trouvé de crèche ni de maman de jour pour garder sa fille.

Apports de la garde (duo 2)

Passons maintenant aux apports de la garde grand-parentale aussi bien pour la grand-mère que pour la belle-fille.

✓ **Dynamisme et bien-être (GdM)**

Comme précédemment, la grand-mère de ce deuxième duo mentionne d'abord le dynamisme que lui apporte ses petits-enfants et elle fait état de son bon moral lorsqu'elle garde ses petits-enfants. Je la cite :

«Alors, moi, quand j'ai mes petits-enfants, j'ai le moral! J'ai tout le temps le moral! Je suis fatiguée le soir, mais, le lendemain, je me réveille, je suis de nouveau bien. Donc, c'est vraiment un moteur!» (GdM)

✓ **Insertion sociale (GdM)**

Elle précise également que le fait d'aller chercher ses petits-enfants à l'école lui a permis de rencontrer d'autres grands-parents et de se faire des amis.

Quant à la belle-fille, elle voit aussi plusieurs avantages dans la garde grand-parentale.

✓ **Confiance et sérénité (BF)**

Premièrement, elle a une confiance totale envers sa belle-mère. Pour elle, une grand-mère est naturellement digne de confiance parce qu'elle fait partie de la famille.

✓ **Approfondissement des liens entre la grand-mère et sa belle-fille (BF)**

Outre la confiance totale, elle mentionne qu'elle s'est rapprochée de sa belle-mère. Elles ont été amenées à d'avantage se voir et à échanger grâce à la garde. Il y a, selon elle, un vrai échange.

✓ **Création des liens intergénérationnels (BF)**

La belle-fille souligne aussi le lien de sang qui unit les grands-parents et les petits-enfants. Pour elle, ce lien est avant tout positif et est source de partage et de transmission. Il ne peut être que bénéfique pour sa fille.

Difficultés et défis de la garde (duo 2)

Abordons maintenant le dernier axe, celui des difficultés rencontrées par la grand-mère et sa belle-fille et les défis qu'elles doivent relever.

✓ **Mettre de côté le rôle de grand-mère (BF)**

Lors de l'interview, la belle-fille relève une première difficulté à laquelle est confrontée la grand-mère, c'est celle d'être plus stricte avec sa petite-fille. La belle-fille souhaite que sa belle-mère dépasse son rôle de « grand-mère » pour jouer celui de « gardienne d'enfant » qui remplace les parents lorsqu'ils sont absents. La grand-mère doit donc davantage cadrer et éduquer. Je la cite :

«Donc, il y a le rôle d'éducation -- que doit prendre la personne qui garde les enfants en l'absence des parents--- et pis, il y a le rôle de grands-parents qui sont là un peu pour gâter les enfants. Et, c'est un peu compliqué pour ma belle-mère de pouvoir faire la distinction entre les deux. Il y a son côté « grand-maman » qui ressort vraiment sur le côté « garde d'enfants »! Il ne faut pas laisser passer trop de choses non plus, sous prétexte qu'elle est petite et que c'est la petite-fille! (BF)

✓ **Surcharge (BF)**

Une autre difficulté, soulevée par la belle-fille, est le risque de surcharge que représente une garde « intense » pour la grand-mère. La belle-fille en est tout à fait consciente et se soucie de la santé de sa belle-mère.

✓ **Tensions et Jalousies (GdM)**

Un autre défi auquel doit aussi faire face cette grand-mère, ce sont les vives tensions qu'elle a avec sa propre fille. Les tensions avec sa fille sont en partie dues, selon la grand-mère, à la jalousie qu'il y a entre sa fille et son fils. La fille reproche à sa mère son manque de disponibilité lorsqu'elle garde son autre petite-fille. Elle lui reproche de préférer et d'avantager sa petite-fille au détriment de ses autres petits-enfants.

Conclusion

En résumé, si l'on compare ce dernier duo avec le précédent, on note déjà des points communs, tels que le bien-être et le plaisir que ressentent les grands-mères à garder leurs petits-enfants. Quel que soit le type de garde, les grands-mères se disent heureuses d'avoir fait le choix de garder leurs petits-enfants.

Mais, il y a aussi des différences notoires entre ces deux cas de figure.

Comparée à la garde «légère» du premier duo, la garde intense s'associe à des attentes plus grandes de la part de la belle-fille. La grand-mère doit davantage éduquer, ce qui entre en contradiction avec le rôle attendu de la grand-mère, à savoir choyer ses petits-enfants. Dans ce deuxième duo, il est aussi question de tensions et de jalousies au sein du réseau familial. Il est probable que l'intensité de la garde, qui implique des contacts fréquents, exacerbe les jalousies et les tensions pré-existantes.

En conclusion, le maintien d'une garde restreinte à un jour environ semble être le bon dosage pour contenir les tensions intrafamiliales, et préserver ainsi le plaisir lié à la garde des petits-enfants. Ce type de garde, que l'on peut qualifier de garde « hobby » ou de « loisir », est, en somme, l'expression de normes dominantes plus individualistes, valorisant davantage l'épanouissement personnel. Les liens familiaux sont dès lors entretenus plus par plaisir que par obligation.

C. DONNEES QUALITATIVES : FOCUS GROUPES

En plus de l'analyse d'entretiens individuels, nous avons convié différents professionnels à participer à des focus groups, c'est-à-dire à des discussions collectives autour de la grand-parentalité. Les professionnels étaient invités à répondre à diverses questions en se basant sur leur pratique professionnelle.

Deux focus groups ont eu lieu; ils ont réuni chacun 4 et 8 personnes.

Les professionnels invités étaient de différentes professions. Il y avait des psychologues, des assistants sociaux, des animateurs et des éducateurs de la petite enfance. Toutes et tous travaillaient dans des associations soit en lien avec les seniors, soit dans l'intergénérationnel ou encore dans le domaine de la petite enfance.

Quelques thématiques

L'objectif de ces focus groups était de savoir si la garde grand-parentale renvoyait à des situations que rencontraient les professionnels dans le cadre de leur pratique. Nous voulions connaître leur perception -- en tant qu'acteurs de terrain-- de ce type de garde.

De nombreuses thématiques ont été abordées lors des focus groups. Pour cette présentation, nous en avons sélectionné trois.

- ✓ Le rôle des professionnels, selon les professionnels rencontrés;
- ✓ Les apports de la garde grand-parentale pour les grands-parents ;

- ✓ Les difficultés et défis de ce type de garde pour les grands-parents, selon les professionnels

Le rôle des professionnels

Au cours de ces focus groups, nous leur avons demandé de décrire le rôle de leur association ou de leur institution vis-à-vis des seniors ou du maintien des relations intergénérationnelles.

- ✓ **Promotion du bien-être et de l'épanouissement des seniors :**

Selon la plupart des professionnels invités, un de leur rôle principal est d'abord de promouvoir le bien-être à la fois physique et psychique des seniors. Les activités proposées sont diverses, physiques mais aussi intellectuelles et culturelles. Elles constituent, en somme, des opportunités de formation et d'épanouissement.

- ✓ **Donner du sens à la retraite à travers le bénévolat, se sentir utile :**

Un autre rôle est de donner du sens à la retraite à travers le bénévolat. En effet, certaines associations engagent des seniors pour devenir bénévoles. Le bénévolat permet aux aînés de se sentir utiles tout en faisant valoir leurs connaissances et compétences.

- ✓ **Isolement des personnes âgées**

Les professionnels tentent aussi de lutter contre l'isolement des seniors en les faisant sortir de chez eux et promeuvent ainsi leur insertion sociale.

- ✓ **Lutter contre l'âgisme par le biais de projets intergénérationnels**

Et, finalement, les projets intergénérationnels, qui sont proposés par certaines associations et qui réunissent des enfants et des seniors autour d'une même activité, permettent de lutter contre l'âgisme et les idées reçues dans la société.

- ✓ **Les professionnels ne se sentent pas qualifiés dans la famille**

Mais, globalement, les professionnels se préoccupent plutôt des relations intergénérationnelles au niveau sociétal.

En ce qui concerne les relations intergénérationnelles au sein de la famille, elles sont considérées comme étant de l'ordre du privé et ne sont pas du ressort des professionnels, comme le mentionne l'intervenant suivant. Je cite:

«Ça reste de l'ordre du privé. Après, on peut les conseiller s'ils se livrent à nous. Il y a toujours des adresses et des unités de médiation pour tous les conflits familiaux. Ce n'est pas notre rôle!»

✓ **La grand-parentalité n'est pas une problématique centrale**

Il en découle que la garde grand-parentale n'est pas une problématique dans leur pratique professionnelle, comme en témoigne l'intervenant suivant : Je cite :

«Il peut arriver qu'il y ait des manifestations, mais ce ne sera jamais dans le cadre d'une réflexion sur le rôle de « grand-parent ». On risque surtout d'avoir la réponse: «Tu es gentil mais de quoi tu te mêles?»

Apport de la garde par les grands-parents

Bien que la grand-parentalité ne soit pas au centre de leur pratique professionnelle, nous leur avons demandé de nous décrire, selon eux, les apports de la garde grand-parentale pour les grands-parents, en se basant si possible sur leur pratique professionnelle.

Ceux qui n'avaient pas affaire dans leur pratique à des grands-parents gardiens nous ont répondu en s'appuyant sur leur propre expérience personnelle, soit en tant que parent, soit en tant que grand-parent.

Et nous verrons que l'opinion des professionnels rejoint en tous points le constat des grands-mères interviewées.

✓ **Avoir du plaisir**

L'un des premiers apports de la garde qui a été listé par les professionnels est celui d'avoir du plaisir à être en lien avec ses petits-enfants. L'intervenante suivante, éducatrice de la petite-enfance, relate la joie d'un couple de grands-parents lorsqu'il récupère leur petit-fils en crèche. Je cite :

«Je pense à un couple de grands-parents. Chaque fois qu'ils entrent dans la crèche, ils sont tout contents, ils respirent la vie, c'est rigolo ! Ils sont très contents, très joyeux de récupérer leur petit-fils. On s'était dit « si ça se trouve, ça leur fait du bien! » (Educatrice de la petite-enfance)

- ✓ **Un sentiment d'utilité, se sentir valorisé**
- ✓ **Une distraction contre l'ennui**
- ✓ **Une stimulation, se maintenir en forme**

La garde grand-parentale permet aussi de se sentir utile et valorisé. Elle constitue aussi, selon les professionnels, une occupation, qui permet de lutter contre l'ennui et

elle représente également une source de stimulation importante, qui a un effet positif sur la santé et le bien-être des seniors.

Les difficultés et les défis de la garde pour les grands-parents

Nous avons aussi demandé aux professionnels de discuter des éventuelles difficultés ou défis de la garde grand-parentale pour les grands-parents. Tous ont souligné la difficulté des grands-parents gardiens de trouver le juste milieu, en somme, de trouver l'équilibre.

✓ Rester à sa place :

Tout d'abord, le premier équilibre à trouver est de ne pas en faire trop, c'est-à-dire de rester à sa place et ne pas prendre la place du parent.

✓ Poser des limites sans éduquer

Un deuxième équilibre à trouver est de poser des limites à l'enfant sans pourtant l'éduquer. Les professionnels reconnaissent que ce n'est pas toujours facile pour les grands-parents de trouver la bonne posture.

✓ Entre plaisir et contraintes

Les normes de solidarité familiale étant toujours présentes, les grands-parents gardent parfois leurs petits-enfants par obligation plus que par plaisir. Certains grands-parents ont de la peine à dire « non » à la garde et se sentent dès lors pris au piège. Il y a donc un troisième équilibre à trouver entre l'obligation de soutenir et le maintien du plaisir.

✓ Le surengagement et le burn-out:

Selon les professionnels, ces équilibres sont importants à trouver, car la garde grand-parentale comporte un certain nombre de risques comme celui du surengagement et même de burn-out. Ces risques surviennent lorsque les grands-parents s'impliquent trop dans la vie de leurs petits-enfants, comme en témoigne l'intervenant suivant:

« Il y a des grands-parents qui interviennent beaucoup, beaucoup dans la vie de leurs petits-enfants. Ils ont peut-être du coup moins de recul par rapport à des grands-parents, qui interviennent plus ponctuellement. On a des grands-parents qui sont pratiquement presque aussi préoccupés que des parents, quant au devenir de l'enfant, à son évolution, etc. » (psychologue)

En résumé

On peut dire que les avis des professionnels concernant les apports et les difficultés de la garde grand-parentale rejoignent les éléments évoqués par les grands-mères interviewées et leur fille ou belle-fille.

La garde grand-parentale est source de plaisir et de bien-être pour les grands-parents qui s'y adonnent. Mais cette garde doit être limitée dans le temps. Cette limite de temps permet aux grands-parents de rester à leur place, de poser des limites sans éduquer tout en évitant les contraintes.

Comme illustré par le premier duo que j'ai présenté, la garde grand-parentale « idéale » est avant tout une activité de loisir, un hobby, visant le développement de relations familiales qui sont source de plaisir. Et, lorsqu'elle devient contrainte par des obligations familiales, elle peut, selon les professionnels, s'associer à une perte de plaisir, du surengagement et de burn-out.

A noter, finalement, que les professionnels n'interviennent pas dans les relations intergénérationnelles au sein de la famille, même si celles-ci sont source de surengagement et de tensions pour les seniors. Leur rôle est avant tout d'offrir un cadre dans lequel les seniors peuvent s'épanouir au travers de diverses activités, mais ils évitent de toucher à la famille qui est considérée comme de l'ordre de l'intime et du privé.

D. CONCLUSION

En conclusion, on peut donc dire que les contributions des seniors à la cohésion sociale en général, et plus spécifiquement à leurs familles sont importantes. On a vu, grâce aux données quantitatives, que les seniors amènent toute une série d'aides, et sont très actifs dans la garde des petits-enfants. L'implication des seniors est beaucoup plus fréquente quand le niveau de santé est bon, qu'il y a un haut niveau d'études, un haut niveau de revenu, que le senior est marié ou en couple. Donc, ceci démontre qu'il faut des ressources personnelles pour être actif dans la garde des petits-enfants. En d'autres termes, il serait faux de penser que la solidarité familiale pourrait compenser un manque d'implication de l'Etat dans le social car un grand nombre de seniors ne peuvent pas être solidaires de leurs familles par manque de ressources.

Si a priori, hommes et femmes sont également impliqués, les femmes sont particulièrement mobilisées. Leur état de santé doit être bon, et elle ne retire pas particulièrement de satisfaction de la garde. Ceci signifie que la garde pèse bien davantage sur leurs épaules que sur celles des hommes. Finalement, la situation genevoise est très similaire à celle qui existe en Suisse en général, et dans les cantons urbains en particulier. Il ne semble pas y avoir de spécificité genevoise.

Du point de vue du sens qu'apportent les seniors à la prise en charge des petits-enfants, on a vu que l'on insiste considérablement sur le plaisir que doit représenter cette activité. L'idée d'un devoir à accomplir est complètement étranger à la logique des seniors. Il s'agit d'une activité que l'on entreprend car elle fournit du plaisir, qu'elle permet de maintenir, développer des liens familiaux jugés comme essentiels pour l'identité personnelle. La famille est donc vécue comme expressive, car permettant

l'expression de sentiments positifs à l'égard des autres : continuité familiale, liens forts avec les enfants et petits-enfants, activités stimulantes, confiance etc. En même temps, les interviews qualitatifs révèlent plusieurs ambivalences chez les seniors : attention à la surcharge, attention à ne pas prendre la place du parent, attention aux jalousies et tensions dans les cas où le/la senior doit partager son temps entre des petits-enfants issus de plusieurs de leurs enfants.

Quant aux professionnels ayant affaire aux seniors dans le canton, nous avons pu constater qu'ils reprennent très largement cette centration sur la famille expressive, et que jamais dans leurs prise de position, il font référence à un devoir d'aide dans la famille. Ils reprennent les mêmes points que les grands-parents :

- Rester à sa place
- Poser des limites sans éduquer
- Entre plaisir et contraintes
- Le surengagement et le burn-out

Il a aussi été intéressant de constater qu'aucun d'entre eux n'a évoqué des mesures d'accompagnement spécifiques aux relations familiales. Ils considèrent pour l'essentiel les seniors dans une perspective individuelle. Y a-t-il dans le canton des initiatives visant spécifiquement les relations intergénérationnelles dans les familles ?

III. Présentation powerpoint « *Soutien et autonomie à travers l'analyse des liens intergénérationnels* »

Assises des Familles 2023

Soutien et autonomie à travers l'analyse des liens intergénérationnels

Myriam Girardin, & Eric Widmer
Avec la collaboration d'Olga Ganjour et
Marie-Eve Zufferey

Observatoire des familles, Université de Genève

FACULTÉ DES SCIENCES DE LA SOCIÉTÉ
Institut de recherches sociologiques
Observatoire des familles



UNIVERSITÉ
DE GENÈVE

Plan de la présentation

- Implications familiales des seniors.
Résultats quantitatifs
- Garde des petits-enfants par les seniors.
Résultats qualitatifs
- Focus groupes avec des professionnels.

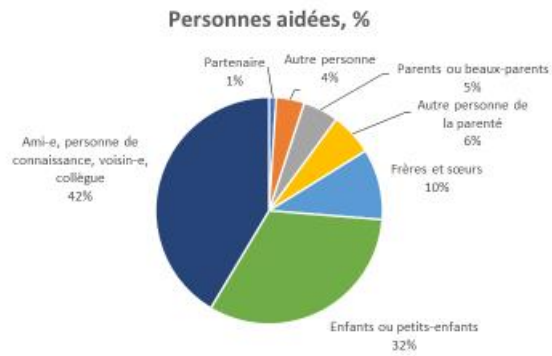
Implications familiales des seniors

Résultats quantitatifs

Données quantitatives : EFG, 2018, Suisse

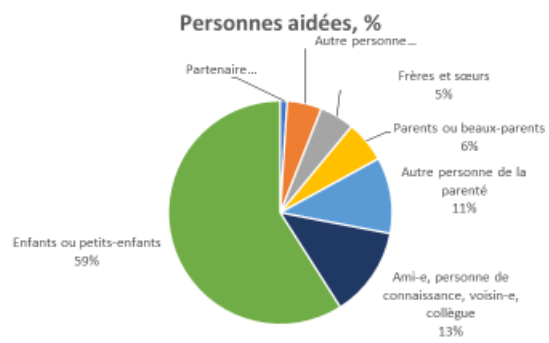
L'enquête sur les familles et les générations (EFG), 2018	<ul style="list-style-type: none">• Fait partie du programme du recensement fédéral de la population, elle a été réalisée par l'Office fédéral de la statistique en 2018.• Interviews téléphoniques assistés par ordinateur, suivis de questionnaires complémentaires en ligne ou sur papier (n=16815).• 2'928 répondant(e)s âgé(e)s de plus de 65 ans, dont 297 vivent dans le canton de Genève. Un sous-échantillon composé de 1'252 répondant(e)s provenant des cantons urbains de Genève, Bâle, Vaud et de Zurich a été constitué et analysé.
--	---

Aide donnée par les seniors pour les tâches domestiques



N=204

Aide donnée par les seniors pour des raisons financières



N=223

Répartition des seniors qui ont des petits-enfants, %

	Echantillon suisse	Sous-échantillon des cantons urbains : Zurich, Bâle, Genève, Vaud	Sous-échantillon du canton de Genève
Taille de l'échantillon	2928	1252	297
Seniors qui ont des petits-enfants	62%	57%	58%
Seniors qui n'ont pas de petits-enfants	38%	43%	42%
Total	100%	100%	100%

Source: EFG, 2018

Répartition des seniors qui gardent des petits-enfants, %

	Echantillon suisse	Sous-échantillon des cantons urbains : Zurich, Bâle, Genève, Vaud	Sous-échantillon du canton de Genève
Seniors qui gardent un petit-enfant	19%	20%	25%
Seniors qui gardent deux et plus petits-enfants	38%	38%	34%
Seniors qui ne gardent pas de petits-enfants	43%	42%	41%
Total	100%	100%	100%

Source: EFG, 2018

Distribution des seniors qui gardent des petits-enfants dans les cantons urbains, %

Cantons	% des enfants en bas âge gardés en crèche (2015-2017)	% des seniors qui gardent des petits-enfants (2018)
Zurich	21%	62%
Genève	29%	59%
Bâle	16%	54%
Vaud	26%	57%

Source: OFS, Häusemann, l'EFG, 2018

Profil des seniors qui gardent leurs petits-enfants (EFG, 2018)

		Probabilité de garder des petits-enfants		
		Totalité des seniors	Hommes	Femmes
Genre	Homme	ns		
	Femme	ns		
Cohorte d'âge	65-69 ans	++	++	++
	70-74 ans	++	++	++
	75-80 ans	-	-	-
Statut marital	Marié(e)	++	++	++
	Veuff(e)	-	-	-
	Divorcé(e)	-	-	-
Niveau de formation	Générale sans maturité	-	++	++
	École obligatoire	-	++	++
	Maturité	-	++	++
	École professionnelle supérieure	-	++	++
	Haute école/Université	++	++	++
Canton d'habitation	Zurich	++	++	++
	Bâle	-	-	-
	Vaud	-	-	-

Notes: Régressions logistiques, N=712; N (hommes)=375; N (femmes)=339, ***p < 0.001; **p < 0.01; *p < 0.05

Profil des seniors qui gardent leurs petits-enfants (EFG, 2018)

		Probabilité de garder des petits-enfants		
		Totalité des seniors	Hommes	Femmes
Genre	Homme	ns		
	Femme	ns		
Cohorte d'âge	65-69 ans	++	++	ns
	70-74 ans	-	-	-
	75-80 ans	-	-	-
Statut marital	Marié(e)	++	++	ns
	Veuf(ve)	-	-	ns
	Divorcé(e)	-	-	ns
Niveau de formation	Générale sans maturité	-	ns	ns
	École obligatoire	-	ns	-
	Maturité	-	ns	ns
	École professionnelle supérieure	-	ns	ns
	Haute école/Université	++	ns	++
Canton d'habitation	Zürich	++	ns	ns
	Généve	++	ns	-
	Bâle	-	ns	-
	Vaud	-	ns	-

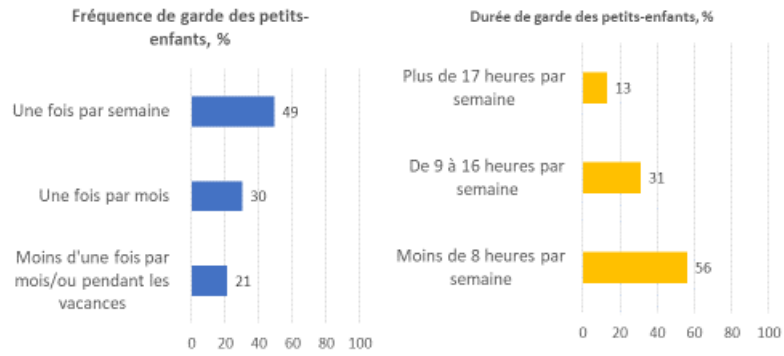
Notes: Régressions logistiques, N=712; N (hommes)=275; N (femmes)=369, ***p < 0.001; **p < 0.01; *p < 0.05

Profil des seniors qui gardent leurs petits-enfants (EFG, 2018)

		Probabilité de garder des petits-enfants		
		Totalité des seniors	Hommes	Femmes
Genre	Homme	ns		
	Femme	ns		
Cohorte d'âge	65-69 ans	++	++	++
	70-74 ans	-	-	-
	75-80 ans	-	-	-
Statut marital	Marié(e)	++	++	ns
	Veuf(ve)	-	-	ns
	Divorcé(e)	-	-	ns
Niveau de formation	Générale sans maturité	-	ns	-
	École obligatoire	-	ns	-
	Maturité	-	ns	-
	École professionnelle supérieure	-	ns	-
	Haute école/Université	++	ns	++
Canton d'habitation	Zürich	++	ns	++
	Généve	++	ns	-
	Bâle	-	ns	-
	Vaud	-	ns	-

Notes: Régressions logistiques, N=712; N (hommes)=275; N (femmes)=369, ***p < 0.001; **p < 0.01; *p < 0.05

Fréquence et durée de garde des petits-enfants de moins de 13 ans, %



État de santé des seniors qui gardent des petits-enfants (EFG, 2018)

		Probabilité d'être en bonne santé	
		Hommes	Femmes
Garde des petits-enfants	Seniors qui ne gardent pas de petits-enfants	Ref	Ref
	Seniors qui gardent des petits-enfants	1.0*	1.0**
Genre	Homme	1.0	1.0
	Femme	1.0	1.0
Cohorte d'âge	65-69 ans	1.0	1.0
	70-74 ans	1.0	1.0
	75-80 ans	1.0	1.0
Niveau de formation	Générale sans maturité	1.0	1.0
	École obligatoire	1.0	1.0
	Maturité	1.0	1.0
	École professionnelle supérieure	1.0	1.0
Nationalité	Haute école/Université	1.0	1.0
	Swisse	1.0	1.0
Canton d'habitation	Etrangère	1.0	1.0
	Zürich	1.0	1.0
	Genève	1.0	1.0
	Bâle	1.0	1.0
	Vaud	1.0	1.0

Notes: Régressions linéaires, N=644, N (hommes)=279, N (femmes)=365, ***p.<0.001, **p.<0.01, *p.<0.05

État de santé des seniors qui gardent des petits-enfants (EFG, 2018)

		Probabilité d'être en bonne santé		
		Totalité des seniors	Hommes	Femmes
Garde des petits-enfants	Seniors qui ne gardent pas de petits-enfants	--	ns	ns
	Seniors qui gardent des petits-enfants	++	ns	+++
Genre	Homme	ns		
	Femme	ns		
Cohorte d'âge	65-69 ans	ns	++	ns
	70-74 ans	ns	ns	ns
	75-80 ans	ns	--	ns
Niveau de formation	Générale sans maturité	--	--	ns
	École obligatoire	ns	ns	ns
	Maturité	ns	ns	ns
	École professionnelle supérieure	ns	+	ns
	Haute école/Université	++	+++	ns
Nationalité	Suisse	++	++	ns
	Étrangère	--	--	--
Canton d'habitation	Zürich	ns	ns	ns
	Genève	ns	ns	ns
	Bâle	ns	ns	ns
	Vaud	ns	ns	ns

Notes: Régressions linéaires, N=644, N (hommes)=275, N(femmes)=369; ***p.<0.001; **p.<0.01; *p.<0.05

État de santé des seniors qui gardent des petits-enfants (EFG, 2018)

		Probabilité d'être en bonne santé		
		Totalité des seniors	Hommes	Femmes
Garde des petits-enfants	Seniors qui ne gardent pas de petits-enfants	--	ns	--
	Seniors qui gardent des petits-enfants	++	ns	+++
Genre	Homme	ns		
	Femme	ns		
Cohorte d'âge	65-69 ans	ns	--	ns
	70-74 ans	ns	ns	ns
	75-80 ans	ns	--	ns
Niveau de formation	Générale sans maturité	--	--	ns
	École obligatoire	--	--	ns
	Maturité	--	--	ns
	École professionnelle supérieure	--	+	ns
	Haute école/Université	++	+++	ns
Nationalité	Suisse	++	++	++
	Étrangère	--	--	--
Canton d'habitation	Zürich	ns	ns	ns
	Genève	ns	ns	ns
	Bâle	ns	ns	ns
	Vaud	ns	ns	ns

Notes: Régressions linéaires, N=644, N (hommes)=275, N(femmes)=369; ***p.<0.001; **p.<0.01; *p.<0.05

Satisfaction avec la vie des seniors qui gardent des petits-enfants (EFG, 2018)

		Satisfaction avec la vie		
		Totalité des seniors	Hommes	Femmes
Garde des petits-enfants	Seniors qui ne gardent pas de petits-enfants	-	Ba	Ba
	Seniors qui gardent un petit-enfant	ns	ns	ns
	Seniors qui gardent deux et plus petits-enfants	+	ns	ns
Genre	Homme	ns		
	Femme	ns		
Statut marital	Marité(e)	+	Ba	Ba
	Veu(ve)	-	ns	ns
	Divorcé(e)	ns	ns	ns
Niveau de formation	Générale sans maturité	ns	Ba	Ba
	École obligatoire	ns	ns	ns
	Maturité	ns	+	Ba
	École professionnelle supérieure	ns	ns	ns
	Haute école/Université	ns	ns	ns
Canton d'habitation	Zürich	+	Ba	Ba
	Genève	-	ns	ns
	Bâle	-	ns	ns
	Vaud	ns	Ba	Ba

Notes: Régressions linéaires, N=644, N (hommes)=275, N(femmes)=369; ***p < 0.001; **p < 0.01; *p < 0.05

Satisfaction avec la vie des seniors qui gardent des petits-enfants (EFG, 2018)

		Satisfaction avec la vie		
		Totalité des seniors	Hommes	Femmes
Garde des petits-enfants	Seniors qui ne gardent pas de petits-enfants	-	-	Ba
	Seniors qui gardent un petit-enfant	ns	ns	ns
	Seniors qui gardent deux et plus petits-enfants	+	+	Ba
Genre	Homme	ns		
	Femme	ns		
Statut marital	Marité(e)	+	+	Ba
	Veu(ve)	-	ns	ns
	Divorcé(e)	ns	-	Ba
Niveau de formation	Générale sans maturité	ns	-	Ba
	École obligatoire	ns	ns	ns
	Maturité	ns	+	Ba
	École professionnelle supérieure	ns	ns	ns
	Haute école/Université	ns	ns	ns
Canton d'habitation	Zürich	+	ns	Ba
	Genève	-	ns	ns
	Bâle	-	ns	ns
	Vaud	ns	ns	ns

Notes: Régressions linéaires, N=644, N (hommes)=275, N(femmes)=369; ***p < 0.001; **p < 0.01; *p < 0.05

Satisfaction avec la vie des seniors qui gardent des petits-enfants (EFG, 2018)

		Satisfaction avec la vie		
		Totalité des seniors	Hommes	Femmes
Garde des petits-enfants	Seniors qui ne gardent pas de petits-enfants	-	-	ns
	Seniors qui gardent un petit-enfant	-	-	ns
	Seniors qui gardent deux et plus petits-enfants	+	+	ns
Genre	Homme	ns		
	Femme	ns		
Statut marital	Marité(e)	+	+	+
	Veu(x)ve	-	-	-
	Divorcé(e)	+	-	+
Niveau de formation	Générale sans maturité	ns	-	ns
	École obligatoire	ns	-	ns
	Maturité	ns	+	ns
	École professionnelle supérieure	ns	-	ns
	Haute école/Université	ns	-	ns
Canton d'habitation	Zürich	+	ns	+
	Genève	-	ns	-
	St-Gall	-	ns	-
	Vaud	+	ns	+

Notes: Régressions linéaires, N=644; N (hommes)=275, N(femmes)=369; ***p<0.001; **p<0.01; *p<0.05

Garde des petits-enfants par les seniors

Résultats qualitatifs

Entretiens «duos grand-mères et (belles-)filles»

- Deux duos: 1 «grand-mère et fille» et 1 «grand-mère et belle-fille»
- Interviews séparées
- Enquête sur la garde des petits-enfants par les grands-parents (projet Leenaards, 46 entretiens)
- Objectifs: étudier la dynamique des relations « mère-(belle)-fille » autour de la garde des petits-enfants (soutien, tensions et ambivalence)
- Présentation de deux situations très différentes en fonction du temps et de l'intensité de la garde

Quelques axes d'analyse (entretiens)

- Profil socio-démographique des grands-mères et de leur (belle)-fille, et le type de garde
- Mise en place de la garde et les motivations des grands-mères et de leur (belle)-fille
- Les apports de la garde pour les grand-mères et les (belles)-filles
- Les difficultés et les défis de la garde grand-parentale pour les grands-mères et leur (belle)-fille

Profil 1/ Garde «légère»

Grand-mère (GdM)	<ul style="list-style-type: none"> • Mariée, soixantaine, suisse, en activité professionnelle (enseignante, le mercredi de congé). • A une fille et un fils, et une petite-fille • Habite dans une maison en France voisine
Fille (F)	<ul style="list-style-type: none"> • En couple, suisse, assistante sociale, travaille à 60% (horaire fixes). • A une fille de deux ans. • Vit en couple dans un appartement à Genève.
Type de la garde	<ul style="list-style-type: none"> • Garde de la petite-fille 1,5 jour par semaine chez sa fille, avec l'aide du grand-père qui la garde quand la grand-mère travaille. • Arrive le mercredi à 7h et part à 18h. • Garde ponctuelle, quelques fois le week end et le soir (au domicile de la grand-mère) • La belle-mère de la fille garde également 1,5 jour par semaine sa petite-fille (chez la belle-mère) + les trois enfants de sa propre fille (trois jours par semaine)

Mise en place de la garde et motivations (duo 1)

- **Garde discutée et délimitée avant la naissance (GdM)**

« Oui, on en avait discuté. Moi j'ai toujours dit : « Oui, une journée, il n'y a pas de problème! ». Moi, si j'arrive à m'arranger au niveau du travail. Plus, non! Donc, ça ne nous a pas été imposé. C'est quelque chose qu'on a décidé ensemble »

- **Valeurs familiales (solidarité) (GdM)**
- **Eviter la crèche (F)**
- **Relations proches entre la mère et sa fille (F)**

Apports de la garde (duo 1)

- **Plaisir** (GdM)

« Je voulais aussi profiter de mes petits-enfants! Et puis, c'est la première! Mais, pour moi, c'est vraiment un plaisir. Mon mari aussi! Pour moi, c'est plus le plaisir de pouvoir profiter de ma petite-fille une journée, comme ça! »

- **Activité et plaisir partagés au sein du couple** (GdM)

- **Dynamisme** (GdM)

- **Continuité familiale, transmission** (GdM)

- **Création de liens forts avec la petite-fille** (GdM)

Apports de la garde (duo 1)

- **Confiance et sérénité** (F)

« C'est la famille! Donc, je sais qu'elle sera toujours très bien traitée! Donc, moi, je sais que ça c'est un bénéfice et que je ne vais pas me faire du souci parce que ma fille est gardée chez mes beaux-parents ou chez mes parents. Je suis sereine en fait! » (F)

- **Flexibilité** (F)

- **Economies financières (crèche)** (F)

- **Approfondissement des liens mère-fille** (F)

Difficultés et défis de la garde pour les grands-mères (duo 1)

- **Bien doser la garde pour éviter la surcharge, et maintenir le plaisir et l'autonomie (GdM)**

« Je ne pense pas que ce soit bon pour l'équilibre de la famille, et puis, pour soi! Parce qu'à un moment donné il faut aussi avoir des moments pour souffler, faire quelque chose pour soi! Si vous avez des petits-enfants, c'est toute la journée du matin au soir! Non! Je ne veux pas devenir à 100% la nounou de mes petits-enfants. Parce que je pense qu'après, il y a une fatigue, il y a moins de plaisir! »

- **Bien doser la garde pour éviter de se faire usurper son rôle (F)**

- **Mettre des limites sans éduquer (F)**

«Ce n'est pas à eux de mettre des punitions et de faire l'éducation, si vous voulez. Ça c'est sûr que c'est nous! C'est nous qui avons ce rôle-là. S'il y a vraiment quelque chose qu'elle fait qui n'est pas adéquat, ben, lui expliquer sans forcément la gronder, mais expliquer que c'est des choses qui ne se font pas!»

Profil (duo 2) / garde «intense»

Grand-mère (GdM)	<ul style="list-style-type: none"> • Divorcée, soixantaine, suisse, retraitée (employée de bureau, à 70%). • A une fille et un fils, et trois petits-enfants • Habite dans un petit appartement, dans un quartier populaire
Belle-fille (BF)	<ul style="list-style-type: none"> • En couple, suisse, douanière (comme son partenaire), travaille à 80%, avec des horaires irréguliers (y compris le week end et les nuits) • A une fille de 1,5 an. • Vit en couple dans un appartement en France voisine. • Sa mère et ses sœurs vivent à Neuchâtel
Type de la garde	<ul style="list-style-type: none"> • Garde la fille de son fils de manière irrégulière, trois jours de suite (de 5h30 le matin à 19h30 le soir), parfois le week end et la nuit. • Garde les enfants de sa fille (cinq et sept ans) 3,5 jours par semaine. • A midi (repas) et le soir après l'école (va les chercher et les amène à leurs activités extrascolaires)

Mise en place de la garde et motivations (duo 2)

- **Aider sa fille et ses petits-enfants** (GdM)

« Je me suis arrêtée en fait une année avant ma retraite pour m'occuper des enfants de ma fille. C'est mon choix! Et pour ma fille! Je sentais que ma fille était quand même stressée! C'est surtout moi qui me suis proposée! Comme ça, ma fille était aussi beaucoup plus tranquille! »

- **Eviter les mamans de jour pour ses petits-enfants** (GdM)
- **Pas d'autres modes de garde possibles pour la belle-fille** (BF)

Apports de la garde (duo 2)

- **Dynamisme et bien-être** (GdM)

« Alors, moi, quand j'ai mes petits-enfants j'ai le moral, j'ai tout le temps le moral! Je suis fatiguée le soir, mais le lendemain, je me réveille, je suis de nouveau bien. Donc, c'est vraiment un moteur! »

- **Insertion sociale** (GdM)
- **Confiance et sérénité** (BF)
- **Approfondissement des liens entre la grand-mère et sa belle-fille** (BF)
- **Création de liens forts entre petite-fille et sa grand-mère** (BF)

Difficultés et défis de la garde (duo 2)

- **Mettre de côté le rôle de grand-mère !** (BF)

«Donc, il y a le rôle d'éducation -- que doit prendre la personne qui garde les enfants en l'absence des parents--- et pis, il y a le rôle de grands-parents qui sont là un peu pour gâter les enfants. Et, c'est un peu compliqué pour ma belle-mère de pouvoir faire la distinction entre les deux. Il y a son côté «grand-maman» qui ressort vraiment sur le côté «garde d'enfants»! Il ne faut pas laisser passer trop de choses non plus, sous prétexte qu'elle est petite et que c'est la petite-fille! (BF)

- **Surcharge** (BF)
- **Tensions et jalousies au sein de la famille** (GdM)

Focus groupes avec des professionnels

Focus groups

- Deux focus groups (quatre et huit professionnels)
- Psychologues, assistants sociaux, animateurs et éducateurs de la petite enfance
- Travaillant dans des associations ou des institutions étatiques en lien avec les seniors, les jeunes enfants ou les liens intergénérationnels,
- Invités à discuter de thèmes précis en lien avec leur pratique professionnelle.

Focus groups : Thématiques retenues

- Le rôle des professionnels, selon les professionnels
- Les apports de la garde grand-parentale pour les grands-parents, selon les professionnels
- Les difficultés et les défis de la garde pour les grands-parents, selon les professionnels

Le rôle des professionnels

- **Promotion du bien-être et de l'épanouissement des seniors**
- **Donner du sens à la retraite à travers le bénévolat, se sentir utile**
- **Lutter contre l'isolement des seniors**
- **Lutter contre l'âgisme et les idées reçues par le biais de projets intergénérationnels**

Mais:

- **Les professionnels ne se sentent pas qualifiés pour intervenir dans la famille**

« Ça reste de l'ordre du privé. Après, on peut les conseiller s'ils se livrent à nous. Il y a toujours des adresses et des unités de médiation pour tous les conflits familiaux. Ce n'est pas notre rôle! » (Animatrice)

- **La grand-parentalité n'est pas une problématique centrale pour les associations**

« Il peut arriver qu'il y ait des manifestations, mais ce ne sera jamais dans le cadre d'une réflexion sur le rôle de « grand-parent ». On risque surtout d'avoir la réponse: « Tu es gentil mais de quoi tu te mêles? » » (Assistant social)

Apports de la garde pour les grands-parents, selon les professionnels

- **Avoir du plaisir**

« Je pense à un couple de grands-parents. Chaque fois qu'ils entrent dans la crèche, ils sont tout contents, ils respirent la vie, c'est rigolo! Ils sont très contents, très joyeux de récupérer leur petit-fils. On s'était dit « si ça se trouve, ça leur fait du bien! » (Educatrice de la petite enfance)

- **Un sentiment d'utilité, se sentir valorisé**
- **Une distraction contre l'ennui**
- **Une stimulation, se maintenir en forme**

Les difficultés et les défis de la garde pour les grands-parents, selon les professionnels

- **Rester à sa place**
- **Poser des limites sans éduquer**
- **Entre plaisir et contraintes**
- **Le surengagement et le burn-out**

« Il y a des grands-parents qui interviennent beaucoup, beaucoup dans la vie de leurs petits-enfants. Ils ont peut-être du coup moins de recul par rapport à des grands-parents qui interviennent plus ponctuellement. On a des grands-parents qui sont pratiquement presque aussi préoccupés que des parents, quant au devenir de l'enfant, à son évolution, etc. »

(Psychologue)

Conclusion

IV. Résumé de la première table ronde « Les liens intergénérationnels des seniors : Grand-parentalité et soutien à la famille »

Animation : Sandra Mayland et Jean Blanchard

Intervenant-e-s :

Aude Maulini	Espace enfants-parents Fleur de Sel
Martine Sumi	Seconde vice-présidente du Conseil municipal de la Ville de Genève

1. Question posée aux intervenantes

Selon votre expérience professionnelle, quelle place prend le soutien des seniors à leurs enfants et petits-enfants ?

Résumé de la réponse de Mme Aude Maulini, adjointe de direction à Fleur de Sel

Tout d'abord, Mme Maulini souhaite recontextualiser l'Espace enfants-parents Fleur de Sel.

Il s'agit d'un lieu d'accueil pour les familles avec enfants, organisé comme un espace de jeu, mais qui offre en plus un soutien de la part de professionnels à la parentalité. Quelques grands-parents avec leur(s) petit(s)-enfant(s) fréquentent également cette structure. Afin de la faire connaître plus largement, il est envisagé d'organiser une journée « portes ouvertes » à l'intention des grands-parents. Etant donné sa situation dans le quartier de la Jonction, beaucoup de familles dans la précarité ou isolées se rendent à l'espace Fleur de Sel.

Ce qui distingue la participation des grands-parents de celle des parents est la recherche du plaisir du jeu avec les enfants par les grands-parents, alors que les familles demandent plutôt de l'aide ou du soutien.

Question d'un.e participant.e à Aude Maulini : Comment les professionnels se sont adaptés pour être à même de répondre aux populations défavorisées ?

Réponse Aude Maulini :

L'espace Fleur de Sel est un bâtiment à 3 étages comprenant un secteur de la petite-enfance. Les professionnels, qui travaillent à l'espace Fleur de Sel sont des professionnels de la petite enfance.

Texte de réponse rédigé par Martine Sumi, seconde vice-présidente du Conseil municipal de la Ville de Genève

Vous m'avez chargée de m'exprimer, selon mon expérience personnelle, au questionnement de quelle place prend le soutien des seniors à leurs enfants et petits-enfants ... en 5 minutes ... c'est bien peu mais je respecterai la consigne.

Mon mari, que j'ai lâchement abandonné à Troinex à la garde de Dimitri 3 ½ ans pour vous rejoindre, et qui a maintenant 77 ans et moi-même qui en ai dix de moins, sommes les très heureux grands-parents de 5 petites-filles et 5 petits-garçons : nous avons donc parfaitement réalisé le quota féminin-masculin chez nos petits-enfants et sommes tout à fait comblés. Cette très joyeuse cohorte s'échelonne entre dix ans et deux ans et demi avec un doublé à trois ans et demi, remplissant à nouveau parfaitement la parité fille - garçon.

Bien avant l'arrivée de Kaïs, Amra, Lyna, Suela, Tim, Naïl, Elias, Esma, Dimitri et Lina nous entretenions déjà d'excellents liens intergénérationnels choisis avec nos enfants et leurs conjoints que ce soient des moments autour d'un repas, de visites dans un musée, d'écoute ensemble de concerts voire de petites vacances en Suisse ou ailleurs.

Avec l'arrivée des premiers enfants nous avons continué avec cette même joie partagée de part et d'autre à ou agrandir le cercle en incluant les petits-enfants ou en nous en occupant uniquement nous-mêmes à des activités de parc, de sport, de sorties à leur intention ou d'invitation à passer des week-ends ou à notre domicile ou encore en partant vadrouiller en Suisse avec eux et avec elles. Ces moments étaient choisis par nous et parfois à la sollicitation des parents qui avaient besoin de souffler. Jusqu'en 2021 cela s'est bien passé et je ne serai pas là pour en débattre avec vous. A ce stade je dois faire un retour en arrière dans le temps en 1989 lors du premier colloque sur la famille de la Ville de Genève, qui deviendra avec le temps, les fameux colloques de la petite enfance. C'est cette même année, plus précisément le 9 décembre 1989 que l'Assemblée générale des Nations Unies, dans sa résolution A/RES/44/82 proclamera l'Année internationale de la famille de 1994.

En 1989 alors jeune maman, ne trouvant pas de place en crèche, avec notre fille Aurore au sein j'intervenais devant une très grande assemblée pour ce que j'avais évalué comme un grand plaidoyer pour le droit à une place en institution de la petite enfance pour les parents qui le souhaitaient et en avaient besoin. J'ai ensuite, à côté de mon travail à la fondation du premier bureau de l'égalité de Suisse à Genève puis comme responsable de l'application des peines au TMIN [*Tribunal des mineurs*], lutté de toute mon énergie pour que les parents puissent ne plus être écartelés entre vie familiale et vie professionnelle, voire complètement écartés en devant renoncer à un emploi – dans 95 % des cas pour les mères. Bref je me suis engagée de façon associative et par un mandat politique électif à ce que ce cauchemar disparaisse. Je pensais que l'on avait bien avancé ... Une de nos filles est du reste devenue éducatrice du jeune enfant et exerce ce travail avec beaucoup de passion pour un très beau & important métier.

Mais à la fin de l'hiver 2020 j'ai assisté impuissante à une scène vraiment bouleversante pour moi quand notre fille, Claire, institutrice, pleurait de toutes les larmes de son corps, angoissée de voir la place en crèche du fameux Dimitri être supprimée pour raison de déménagement de commune.

Elle est une institutrice et ne voyait pas du tout comment arriver à garder la tête sur les épaules pour tenir la classe avec l'angoisse de ne pas savoir à qui confier la garde de son cadet. Je constatai alors très amèrement l'échec de ma bataille pour les places en crèche.

Ce fut le début de notre engagement non choisi mais heureusement rendu possible par mon arrivée à la retraite en juin 2021 après 50 ans de travail ininterrompu depuis mon apprentissage à l'âge de quinze ans.

Depuis la rentrée 2021 mon mari et moi faisons deux équipes trois jours par semaine - lundi, mardi et jeudi – pour amener chacun de son côté deux enfants à l'école, une à la crèche et depuis la rentrée 2022 Dimitri à la garderie. Ce n'était même pas le cas à la rentrée 2021 où nous devions en prendre soin toute la journée car il était trop petit pour être accepté en garderie.

Trois jours par semaine nous nous levons à 6h30 et terminons nos jobs à environ 17h00 ... certes nous avons les vacances scolaires ...

Ça c'est une semaine de travail normale car il y a les petites maladies, la garderie qui ferme pour formation continue du personnel et beaucoup d'autres surprises peu réjouissantes ...

C'est évidemment beaucoup beaucoup trop lourd pour nous. Nos enfants et beaux-enfants ont diminué leur temps de travail pour les sorties d'école à 16h00 ou un jour de moins et nous sont évidemment très reconnaissants. Ils nous disent qu'on leur a sauvé la vie ... en tout cas de pouvoir continuer à mener leur projet professionnel pour lequel ils ont fait des études et participent ainsi à la construction de la cité.

Comme seniors nous ne nous sentons absolument pas respectés par la collectivité qui n'a jamais entendu notre besoin de grands-parents venant au secours de ses propres enfants, comme elle n'entend toujours pas sérieusement les besoins des parents et l'indispensable nécessité de créer une place en crèche pour chaque enfant qui en a besoin.

Malgré cette surcharge vraiment injuste à nos âges nous continuons à privilégier des moments choisis, conviviaux avec notre grande famille et distinguons vraiment ces instants choisis de la corvée que nous impose la cité en ne répondant toujours pas aux besoins de conciliation de la vie familiale et de la vie professionnelle. Bref nous sommes fâchés et déçus de la non avancée de la lutte contre toutes ces discriminations.

Voilà j'arrive au terme en espérant ne pas avoir dépassé de trop et vous rappelle que mercredi 14 juin, rappel de l'inscription de l'article de l'égalité dans la Constitution fédérale en 1981, il y aura une revendication phare ... + de places en crèche ! J'y serai pour les familles, pour ma famille et pour la santé et l'équilibre des seniors, car vous le savez nous ne sommes pas un cas si unique que ça !

2. Table ronde avec le public

Question des animateurs : Est-ce qu'il manque de soutien à la parentalité ?

Remarques des participant.e.s. :

- ✓ Quels sont les droits des seniors par rapport à leur(s) petit(s)-enfant(s) ? Il y a des grands-parents qui sont interdits de voir leur(s) petit(s)-enfant(s). Je trouve que le grand-parent est le parent pauvre de la situation de placement en institution. Les grands-parents n'ont pas de droits, car dans le droit civil, ce sont les droits des parents qui priment.
- ✓ On ne saute pas de générations. Les liens établis avec les grands-parents passent par les enfants.
- ✓ La continuité entre la parentalité et la grand-parentalité est intéressante. Les grands-parents apportent une aide financière à leur(s) enfant(s) en gardant leur petit-enfant.
- ✓ En ce qui concerne le rapport entre parents et enfants, il faut savoir que des enfants en Suisse font venir leur(s) parent(s) de l'étranger pour garder les petits-enfants. Ensuite, la personne est en situation illégale en Suisse avec tout ce que cela signifie.

V. Résumé de la deuxième table ronde

« Les liens intergénérationnels des seniors : Implication associative et bénévolat »

Animation : Sandra Mayland et Jean Blanchard

Intervenant-e-s :

Frédérique Sintès	Caritas, Pôle bénévolat / Centre genevois du bénévolat
Myriam Weiner	MDA – Genève Activités 50+

1. Question posée aux intervenantes :

Selon votre expérience professionnelle, quelle est l'implication des seniors dans la vie associative ?

Résumé de la réponse de Mme Frédérique Sintès, Présidente du Centre genevois du bénévolat

Un tiers des bénévoles sont des seniors retraités. Leurs motivations sont diverses ; certains contactent le Centre Genevois du Bénévolat avant la retraite, car ils craignent de manquer d'occupation après la vie professionnelle, alors que d'autres attendent quelques années et recherchent avant tout une forme d'épanouissement personnel. Les jeunes retraités ont des agendas surchargés, car ils s'occupent souvent en parallèle de leur(s) petit(s)-enfant(s), néanmoins ils sont une ressource fiable pour les associations, car leur vie professionnelle est derrière eux et ils ont beaucoup de compétences à offrir. En ce qui concerne leur profil, Mme Sintès indique qu'ils sont souvent curieux de se former, ont besoin de marques de reconnaissance ou d'appartenance. Le bénévolat peut être une manière de combler un isolement social, dans tous les cas, les seniors bénévoles manifestent du plaisir à se retrouver avec d'autres bénévoles et à se sentir utiles.

Ce sont plutôt les personnes de milieux favorisés, qui s'investissent après la retraite, alors qu'avant la retraite, on voit davantage de gens de milieux défavorisés, qui, à travers le bénévolat, cherchent à s'intégrer dans le monde du travail.

En outre, la principale difficulté liée à l'engagement des seniors est la question de la rupture numérique : selon les missions, le manque de connaissances informatiques peut poser problème.

Question d'un participant à Frédérique Sintès : Est-ce que la différence de genre dans le travail lié à la grand-parentalité est également présente dans le bénévolat ? Est-ce que la pratique d'une activité non rémunérée est plus présente chez les femmes ?

Réponse Frédérique Sintès : A tout âge, il y a plus de femmes dans le bénévolat dans le milieu social.

Remarque Jean Blanchard : Il y a en effet plus de femmes dans le bénévolat social mais les hommes s'engagent tout autant mais dans d'autres types de bénévolat, notamment dans le domaine du sport où ils sont majoritaires.

Remarque Sandra Mayland : pour plus d'informations sur les statistiques, notamment hommes/femmes, il est possible de consulter l'Observatoire du bénévolat qui dresse un état des lieux de l'engagement bénévole en Suisse tous les cinq ans environ et dont le prochain rapport sera publié en 2025 : <https://sgg-ssup.ch/fr/benevolat/observatoire-du-benevolat/>

Texte de réponse rédigé par Myriam Weiner, co-présidente de MDA 50+

Je vous remercie de m'avoir invitée pour cet événement. J'aimerais souligner que mon expérience professionnelle pré-retraite était dans le domaine scientifique et non pas associatif. Cependant, depuis quelques années, je suis bénévole au Comité du MDA-activités 50+, et, depuis près de quatre ans, en qualité de co-présidente. Ceci qui m'a permis d'apprendre beaucoup dans ce domaine. Mais, bien sûr, je n'ai pas la connaissance et l'expérience que beaucoup d'entre vous, dans cette audience, ont dans ce domaine.

Trop souvent, les seniors se sentent inutiles une fois arrivés à la retraite. En effet, dès ce jour-là, quelle que soit la profession exercée durant de nombreuses années, tous ont la même étiquette : « retraité ». Afin d'éviter, ou, tout au moins diminuer, le « choc » après le dernier jour de travail, il serait utile de présenter aux seniors l'éventail des possibilités qui s'offrent à eux car, malheureusement, tous ne sont pas suffisamment « curieux » pour aller chercher les opportunités qui s'ouvrent à eux. Reste à trouver comment les atteindre car beaucoup d'entreprises n'offrent pas de préparation à la retraite.

Il y a beaucoup de possibilités de bénévolat en faveur des seniors et/ ou des plus jeunes.

Même si la retraite peut faire peur après une vie professionnelle active, on réalise que l'on peut enfin faire « presque » tout ce dont on avait eu envie sans avoir jamais eu le temps pour s'y consacrer. Les seniors n'ont plus rien à prouver, il n'y a plus de politique d'entreprise, mais il reste le respect pour l'autre.

Ainsi, c'est une opportunité de rencontrer des personnes qui ont eu des parcours très différents et c'est une expérience extrêmement enrichissante.

Les seniors bénévoles ont un rôle primordial dans les associations, par exemple sans eux, le MDA n'existerait pas. En effet, il y a environ 120 bénévoles, 3400 membres pour seulement 3 permanents salariés (une secrétaire générale et 2 secrétaires administratives). Ce sont les bénévoles qui organisent et développent un très grand nombre d'activités sportives, randonnées, jeux, visites culturelles, excursions en train ou en car. Ils aident pour la distribution des bulletins, pour l'accueil lors des visites

culturelles et tant d'autres choses encore. Il y a toujours une possibilité de s'investir, même avec un handicap car les activités sont multiples.

Le bénévolat permet d'offrir beaucoup aux autres mais c'est aussi une grande satisfaction pour soi, de se sentir utile et de constituer un réseau social où les liens amicaux se forment parmi des personnes ayant des centres d'intérêt communs. Le bénévolat permet de valoriser les seniors et de les garder dans la vie active.

Dans un ordre général, il y a beaucoup encore à développer, aussi en intergénérationnel, non seulement au sein de la famille mais également dans la société. Il est impératif de comprendre que les seniors peuvent rester utiles et sont à même d'acquérir de nouvelles compétences. Il n'est jamais trop tard pour apprendre, c'est d'ailleurs primordial pour la santé mentale. On parle trop souvent des jeunes qui peuvent apporter du support aux seniors et on oublie que les seniors aussi peuvent apporter beaucoup aux jeunes : c'est une route dans les 2 sens qui peut être enrichissante pour tous.

Rester curieux, bouger, apprendre et être à l'écoute des autres, de toutes générations, se montrer disponibles pour eux, est à mon avis, une bonne façon de se sentir utile dans la société.

2. Table ronde avec le public

Remarques des participant.e.s. et exposé d'autres prestations:

- ✓ Le Service de soutien aux proches de Pro Senectute Personnes retraitées et rémunérées qui s'occupent de gens atteints de démence. Elles soulagent les proches aidants en passant du temps avec la personne atteinte dans sa santé.
- ✓ Reliance
Reliance contribue à l'insertion scolaire et professionnelle des jeunes en difficulté. Les tuteurs sont rémunérés CHF 30.- de l'heure.
- ✓ Coordinatrice du bénévolat de la Ville de Lancy
Il faut effectivement prendre plus de temps avec certaines personnes. Il y a néanmoins une joie de devenir grands-parents, qui fait que certains n'ont ensuite plus le temps de poursuivre leur engagement de bénévole. L'activité, qui avait pour but au départ de rester en contact avec la société engendre ensuite de la lassitude.
- ✓ Musée de la Croix-Rouge
Beaucoup de bénévoles travaille au Musée de la Croix-Rouge. La formation des bénévoles est importante.
- ✓ Croix-Rouge genevoise
Les bénévoles de la Croix-Rouge rendent aussi visite aux enfants hospitalisés.

Texte de présentation de la prestation « Lire faire Lire » rédigé par Michèle Sipahi, lectrice bénévole

Permettez-moi tout d'abord quelques données générales concernant l'association:

- ✓ « Lire faire lire » existe en France depuis 1999 et a été créée par Alexandre Jardin.
- ✓ L'association existe en Suisse depuis décembre 2021 et est active sur tout le canton de Genève.
- ✓ L'objectif est de développer le plaisir de lire chez les enfants au travers d'un lien intergénérationnel.
- ✓ A ce jour il y a 30 bénévoles. Les seniors constituent l'entier des bénévoles lecteurs qui doivent avoir plus de 50 ans. Actuellement nous sommes environ 30 bénévoles lecteurs et/ou membre du Comité, dont 5 hommes.
- ✓ Les lectures se font dans une quinzaine de structures (école public et privées, crèches, maison de quartier, bibliothèque...etc .

L'association recherche toujours des bénévoles.

Plus précisément au niveau des lectures:

- ✓ Apporte de la cohésion sociale : relations, expériences nouvelles, utilité, transmission, partage de la culture et son éveil, stimulation de l'imaginaire...etc.
- ✓ Apporte du lien social: rencontres et échanges lors des cafés-rencontres. Rencontre et échanges intergénérationnels avec les enfants.
- ✓ Apporte de la reconnaissance et de la sécurité en tant que membre de l'association, avec sa couverture juridique.
- ✓ Permet un apport de compétences auprès du Comité
- ✓ Plus personnellement apporte du bien-être, de l'épanouissement, du plaisir, de la détente, de la reconnaissance, de l'échange, de la présence et parfois aussi des questionnements.

VI. Résumé de la troisième table ronde

« Les liens intergénérationnels des seniors : Temps libre et développement de soi »

Animation : Sandra Mayland et Jean Blanchard

Intervenantes :

Anne-Claude Juillerat van den Linden	Association Viva
Tania Nerfin	CAD, Hospice général

1. Question posée aux intervenantes :

Selon votre expérience professionnelle, quelle importance les seniors accordent à leur temps libre et à leur développement personnel ?

Résumé de la réponse de Mme Anne-Claude Juillerat, Présidente association Viva

La question posée du développement personnel est liée à la préoccupation de se développer personnellement et à l'injonction au bien vieillir ou « active ageing ». Ne pas bien vieillir est de la responsabilité individuelle et signifie que l'on ne fait pas bien les choses.

Face au vieillissement, il y a énormément de disparités individuelles, puisque cela dépend de la santé et du mode de vie antérieur. Il est nécessaire d'adopter une vision intégrative de ces différents facteurs, qui prend en compte la santé mentale des 65 ans et plus. Néanmoins, il faudrait offrir la possibilité aux seniors de réinvestir leur identité malgré les limitations imposées par la vieillesse. La société dans son ensemble est aussi responsable d'intégrer les aînés pour que chacun puisse avoir un sentiment d'utilité à l'intérieur de la communauté. L'espace doit être aménagé de sorte à favoriser les rencontres entre les gens.

Dans la commune de Lancy, beaucoup d'offres existent pour les seniors, mais il faut aussi un peu de liant, un certain nombre d'ingrédients humains pour contribuer au bien vieillir.

Question d'un participant à Anne-Claude Juillerat van den Linden :

On n'a pas beaucoup parlé de la question de la santé. Lorsque les grands-parents gardent leur(s) petit(s)-enfant(s), une certaine dépendance se crée avec une obligation de s'occuper, qui implique aussi une bonne santé ?

Réponse Anne-Claude Juillerat : On parle des seniors à partir de 55 ans et plus, mais on a en fait 3 générations parmi eux. On parle de « seniors » de 50 à 100 ans. Or, c'est une tranche de vie très longue qui représente trois générations.

Résumé de la réponse de Mme Tania Nerfin, animatrice au CAD (Centre d'animation pour retraités)

L'objectif de l'activité du CAD est d'accompagner les seniors dans le renforcement de leur autonomie pour qu'ils soient les propres acteurs de leur vie.

La génération actuelle des seniors est exigeante et capable de se positionner par rapport à ce qu'ils veulent ou pas. Lors d'un focus groupe organisé par le CAD avec les seniors, il leur a été demandé d'identifier les thématiques les plus importantes à leur avis. Un groupe a voulu connaître les structures existantes à Genève capables de les accueillir avec leur(s) petit(s)-enfant(s). Ils n'ont souvent pas le droit de faire ce qu'ils veulent, car ils doivent suivre les consignes des parents (gymnastique à 10h, cours de musique, etc, par exemple).

Les seniors sont très attentifs à prendre soin d'eux et ne veulent pas assumer des responsabilités. Leur vie professionnelle est derrière eux, ils doivent s'occuper de leur(s) petit(s)-enfant(s) et ne souhaitent pas s'investir.

Le CAD va débiter une recherche sur l'impact de la retraite sur le couple.

2. Table ronde avec le public

Remarques des participant.e.s. et exposé d'autres prestations:

- ✓ AVIVO
Introduction du fonctionnement des nouveaux outils de communication. Les seniors peuvent apprendre comment un smartphone, un ordinateur fonctionnent.
- ✓ Une participante grand-mère
A découvert deux aspects positifs de la garde des petits-enfants :
 - le grand-père a découvert tout un pan de la vie familiale avec ses petits-enfants en allant les chercher à l'école, en allant au parc,... ce qu'il n'avait pas fait avec ses propres enfants.
 - Il y a une liberté d'action à l'intérieur de ce temps un peu cadré par les contraintes et activités.
- ✓ 1 heure par m2 – un.e étudiant.e sous mon toit
Promotion du logement intergénérationnel. Ce qui fonctionne bien dans le programme « 1h par m2 » est la notion d'échange. Des seniors demandent de l'aide en échange d'un service, qui aboutit à un échange de rapports sociaux.
- ✓ VIVA
Les situations dans lesquelles les seniors peuvent transmettre quelque chose sont celles qui fonctionnent le mieux.
- ✓ Jean Blanchard
On dit aux personnes qu'elles sont responsables de leur santé, mais leurs conditions sont très influentes.
- ✓ Une participante
Les seniors apportent quelque chose aux jeunes et reçoivent des jeunes.

VII. Mots de clôture

Danielle Jaques Walder, Présidente d'Avenir Familles

Nous voilà arrivés au terme de cette demi-journée de réflexion. Je vous remercie de votre implication et de la richesse des débats des tables rondes.

Pour nos prochaines Assises, nous avons décidé de rester sur la thématique des aînés et des relations intergénérationnelles. Suite à nos discussions de cet après-midi, nous allons regarder avec le Comité quels sont les intérêts, les propositions des professionnels, pour mener nos prochaines recherches.

Comme je vous l'ai expliqué à l'ouverture des Assises, nous donnons beaucoup d'importance au suivi de cette demi-journée de conférence et de débats. Nous avons donc besoin de la participation des professionnels et nous vous recontacterons dès la fin de l'été pour vous inviter à continuer la réflexion avec nous, si vous le souhaitez, lors d'une première rencontre de suivi à l'automne prochain.

Avant cela les collaboratrices d'Avenir Familles vont rédiger les Actes des Assises, qui seront envoyés à tous les participants, ainsi qu'à tous les députés du Grand Conseil et au Conseil d'Etat. Notre but étant aussi toujours d'instaurer à Genève une politique familiale digne de ce nom, peut-être une fois par la création d'un secrétariat à la famille.

Un grand travail sera aussi fait par les collaboratrices pour ressortir des propositions d'amélioration, qui seront soumises aux professionnelles lors des séances de suivi des Assises. De là, nous ressortirons quelques propositions d'actions concrètes !

Par ailleurs une rencontre est prévue en automne entre Avenir Familles et Thierry Apothéloz, Conseiller d'Etat en charge du DCS, et qui a repris dans son dicastère, le service cantonal des seniors et des proches aidants, ainsi que les établissements médico-sociaux. Son intérêt pour les aînés et pour les défis que le vieillissement de la population vont entraîner est réel, puisqu'il a écrit un livre sur ce sujet s'intitulant « La force de l'âge », paru en mars de cette année ! J'espère que nous pourrons travailler de concert avec M. Apothéloz !

Je suis optimiste sur le futur travail qui va pouvoir être fait sur ce thème et je vous remercie de votre participation d'aujourd'hui, ainsi que de vos participations à venir.

Je vous souhaite une bonne fin d'après-midi !

LISTE DES PARTICIPANTS

Noms	Prénoms	Organisations
Blanchard	Jean	Avenir Familles
Bumbacher	Moïra	
Carlstrom	Sven	Université de Genève
Dubath Bouvier	Esther	Reliance
Ducret	Monika	Couple et Famille
Etienne Warynski	Christiane	Ville de Lancy
Fatio-Veuthey	Véronique	
Ganjour	Olga	Université de Genève / Observatoire des Familles
Gonzalez	Francisco	Avivo
Graf	Hans-Peter	FAAG (Fondation pour la Formation des Aînées et des Aînés de Genève)
Jaques Walder	Danielle	Avenir Familles
Juillerat Van den Linden	Anne-Claude	Association Viva
Kündig	Andréa	1h par m2 - Un étudiant sous mon toit
Maulini	Aude	Fleur de Sel
Mayland	Sandra	Avenir Familles
Miquel	Martine	Fondation Officielle de la Jeunesse
Nerfin	Tania	CAD, Hospice général
Renaud Zurbriggen	Nicole	Croix-Rouge genevoise
Reverdin-Raffestin	Sylvie	Avenir Familles
Sandoz	Laure	Lives, Université de Lausanne
Sauvain Dugerdil	Claudine	Université de Genève
Sintes	Frédérique	Centre Genevois du Bénévolat
Sipahi	Michèle	Lire et Faire Lire
Sumi	Martine	Gym Seniors
Tettamanti	Manuel	Hôpitaux Universitaires Genevois
Von Ballmoos Brique	Valérie	Résilience VVBB
Wehrli	Corinne	Pro Senectute Genève
Weiner	Myriam	MDA 50+